



## **REGLEMENT DES CHAMPIONNATS**

### **CLUB FRANÇAIS DES POULES PEKIN ET COCHIN**

*version validée par le Conseil d'administration et arrêté par Bureau du CFPPC, le 20.06.2015.*

#### **Article 1 : candidatures**

Les candidatures pour les championnats des poules Pékin, Cochin et la Coupe de France sont à adresser au CFPPC, directement au président ou au responsable des championnats. Celles-ci devront parvenir au moins un an à l'avance pour le championnat de France (temps nécessaire pour soumettre au vote en AG) et 6 mois avant un éventuel championnat régional.

Une demande écrite devra être fournie pour que la candidature soit jugée comme recevable. Avec si possible un descriptif de l'exposition et quelques lignes la mettant en valeur.

Pour les championnats régionaux, le club organisateur s'engage à renvoyer au responsable des championnats régionaux du CFPPC un catalogue avec palmarès de l'exposition ainsi qu'une photo numérique individuelle des meilleurs sujets Pékin et Cochin lesquelles seront partagées dans le bulletin semestriel du CFPPC afin que les adhérents en soient informés. Le responsable des championnats sera l'interlocuteur du club pour fournir tous les documents nécessaires (liste des adhérents, publicité du club pour le catalogue, flots et ou diplômes pour les récompenses) et veiller au respect du règlement.

#### **Article 2 : Choix des championnats**

##### 1- procédure générale de choix

Pour le Championnat de France : choix du lieu soumis au vote de l'assemblée générale.

Pour les Championnats régionaux et l'éventuelle Coupe de France : choix des lieux par le bureau du CFPPC (après avis du CA pour la Coupe de France) .

Les sociétés désirant organiser le championnat de France seront départagées lors de l'Assemblée Générale à l'issue d'un vote à main levée, ou à bulletin secret si 1/3 de l'assistance le demande.

## 2- critères des choix

En plus de données diverses à évaluer chaque année, le choix des lieux de championnats devra tenir compte de contraintes géographiques.

Afin d'assurer un juste équilibre régional, les lieux choisis seront, dans la mesure du possible, harmonieusement répartis dans le temps et l'espace.

S'agissant du Championnat de France du CFPPC, deux paramètres complémentaires sont à prendre en compte :

### a) collaboration et synergie inter clubs

Le Championnat national CFPPC sera organisé dans la mesure du possible sur le même lieu que :

- la "Nationale Volaille FFV", les années où cette manifestation est organisée;
- le championnat de France du Bantam Club de France (BCF) sur la base d'une concertation entre les deux clubs quant au lieu retenu.

### b) contraintes calendaires

Concernant le championnat de France, à la fois pour optimiser la participation et la qualité des sujets présentés et afin de ne pas empiéter sur les périodes de reproduction ou de croissance, celui-ci devra avoir lieu à une date comprise entre le 15 Octobre et le 31 Janvier. Cette limitation ne concerne pas les championnats régionaux et éventuels challenges.

## **Article 4 : Participations des éleveurs et animaux présentés**

- Les feuilles d'engagement seront envoyées à tous les membres du CFPPC;
- les éleveurs devront se conformer à la réglementation en vigueur notamment au plan vétérinaire ainsi qu'au règlement propre à chacune des expositions;
- Les animaux en concours devront être irréprochables d'un point de vue sanitaire et auront été toilettés;
- Les animaux participants seront la propriété de l'éleveur qui les aura inscrit. Seuls les animaux des trois dernières années sont autorisés à concourir pour les titres.
- pour pouvoir prétendre aux titres de champion, les éleveurs concernés devront être les naisseurs de leurs animaux.
  
- Les éleveurs étrangers sont acceptés lors de nos championnats (sujets bagués du pays de l'éleveur), mais ils ne pourront prétendre aux titres de champions de France ou de meilleurs sujets en coupe de France.  
A l'occasion du Championnat de France ou d'une Coupe de France, il pourra cependant être délivré un diplôme de "meilleur sujet étranger" en Cochin et en Pékin .

## **Article 5 : organisation pratique**

### **1- les cages**

La hauteur minimale des cages devra être à 75 cm du sol, permettant ainsi une visibilité correcte des animaux ainsi que des conditions de jugement adéquates. Les cages devront être disposées sur un seul niveau (au pire, au niveau supérieur).

*Pour les Pékins*, les dimensions des cages individuelles devront être de 50 x 50 cm pour les unités, 100 x 100 cm pour les trios et parquets, et si possible de 100 cm x 200 cm pour les volières (1 coq et 6 poules).

*Pour les Cochin*, la dimension des cages devra être de 70 x70 cm pour les unités

**Les cages contigües contenant** des coqs devront être munies de séparations (si possible transparentes) pour éviter les blessures par combat.

### **2- La litière**

Pour des raisons d'hygiène et de mise en valeur des animaux lors du jugement, le CFPPC recommande l'usage de litières précises :

Litières recommandées : copeau de bois, paille chanvre (aubiose) ou de lin.

Litières à proscrire : paille, foin, tourbe, terre battue.

### **3- aliment et boisson**

Les animaux devront disposer de nourriture dès l'enlogement. La nourriture sera composée d'aliment adapté (blé, maïs, granulés volailles), L'aliment sera disposé de préférence dans des mangeoires installées sur les parois des cages et non pas jeté à même le sol. Les animaux seront nourris quotidiennement par l'organisation de l'exposition.

Pour des raisons d'hygiène, les abreuvoirs devront être disposés de manière à ce que les animaux ne puissent pas souiller l'eau par leurs fientes.

## **Article 6 : Choix des juges**

le CFPPC proposera une liste actualisée de juges référents.

Pour les championnats régionaux, le choix du ou des juges sera dans la mesure du possible effectué au sein de cette liste.

Pour le championnat national, le ou les juges seront obligatoirement choisis au sein de cette liste en concertation avec le président du CFPPC ou son représentant.

Dans le cas d'un juge étranger, le comité organisateur devra s'assurer que le juge applique bien le standard français de la race et est admis à juger les Pékins et Cochin dans son propre pays.

## **Article 7 : Jugement et condition de remise des titres**

Règles identiques pour Pékin et Cochin.

Pour pouvoir prétendre à un titre de Champion (toute catégorie et par catégorie), le sujet doit :

- avoir une bague française;
- avoir obtenu au moins la note de 95. En cas d'hésitation entre deux sujets d'âge différent mais de qualité égale, le sujet de l'année voire le plus jeune sera préféré;
- avoir été pesé et avoir un poids conforme au standard;
- être présenté par le naisseur.

## **Article 8 : Championnat de France (titres)**

- Champion de France toutes catégories (*mâle ou femelle*);
  - ▶ Un champion Cochin
  - ▶ Un champion Pékin
- Champions de France Pékin et Cochin par catégorie (*mâle ou femelle*) :
  - variétés unies lisses,
  - variétés unies frisées,
  - variétés à dessin lisses,
  - variétés dessin frisées.

Les meilleurs sujets par catégorie, en Pékin et en Cochin seront choisis parmi les meilleurs sujets par coloris. Chaque meilleur sujet par catégorie cumulera donc aussi un titre de meilleur sujet dans son coloris.

- Meilleurs sujets par coloris (*lisse ou frisé, mâle ou femelle*), en Pékin et en Cochin

### **▶ variétés de Cochin**

**sur la base des variétés homologuées par la Commission des standards de l'Association nationale des Juges avicole (ANJA)**

**Meilleurs sujets lisses :**

- Blanc,
- bleu uni,
- fauve,

- noir,
- coucou,
- noir caillouté blanc,
- perdrix maillé doré.
- argenté liseré noir,
- doré liseré noir.

► **variétés de Pékin**

**sur la base des variétés homologuées par la Commission des standards de l'Association nationale des Jugés avicole (ANJA)**

variétés unies, lisses

- \* Meilleur sujet noir
- \* Meilleur sujet blanc;
- \* Meilleur sujet bleu;
- \* Meilleur sujet chocolat;
- \* Meilleur sujet gris perle;
- \* Meilleur sujet fauve;
- \* Meilleur sujet rouge;
- \* Meilleur sujet splash;

variétés unies, frisées

- variétés à dessin, lisses

- \* Meilleur sujet « à camail »\* (noir/bleu à camail doré/argenté; à poitrine liserée ou non);
- \* Meilleur sujet bobtail
- \* Meilleur sujet coucou : (coucou, coucou gris perle, coucou fauve, coucou doré..)
- \* Meilleur sujet caillouté (noir caillouté blanc, bleu caillouté blanc, gris perle caillouté blanc fauve caillouté blanc...);
- \* Meilleur sujet froment (froment (doré), froment argenté, froment argenté bleu...);
- \* Meilleur sujet herminé (blanc/fauve herminé noir/bleu);
- \* Meilleur sujet perdrix (doré, bleu doré, argenté, argenté maillé, doré maillé, brun maillé);
- \* Meilleur sujet porcelaine (rouge anciennement mille fleurs); porcelaine bleu rouge

coucou (coucou, coucou gris perle, coucou fauve, coucou doré..)

- \* Meilleur sujet caillouté (noir caillouté blanc, bleu caillouté blanc...);
- \* Meilleur sujet « à camail » noir/bleu à camail doré/argenté à poitrine liserée ou non);
- \* Meilleur sujet porcelaine rouge;
- \* Meilleur sujet herminé (blanc/fauve herminé noir/bleu);
- \* Meilleur sujet froment (froment doré, froment argenté, froment argenté bleu...);
- \* Meilleur sujet perdrix (doré, doré bleu, argenté, maillé).

- variétés à dessin frisées

coloris en cours d'homologation en Pékin et en Cochin

\* Coup de cœur du jury (meilleur sujet d'un coloris en cours d'homologation qui "aurait mérité au moins un 95")

- Meilleur trio / parquet / volière
- Champion et vice d'élevage (modalités ci-dessous)
- meilleur éleveur junior

Titre attribué parmi les exposants de moins de 18 ans révolus et inscrits en tant que tel, pour le propriétaire naisseur du meilleur sujet mâle ou femelle toutes catégories.

### **Article 9 : Championnats régionaux (titres)**

Idem respectivement pour Pékin et Cochin

- Champion mâle;
- Vice champion mâle (si plus de 15 coqs);
- Champion femelle;
- Vice champion femelle (si plus de 20 poules).

### **Article 10 : Champion d'élevage**

Le championnat d'élevage se déroule dans le cadre du championnat de France. Pour être décerné, il faudra qu'au moins trois éleveurs différents se soient inscrits pour y prétendre.

Il est calculé sur la base des 5 sujets que l'éleveur à inscrit pour le championnat d'élevage au sein d'une même variété, les deux sexes étant représentés.

Les points sont calculés suivant le décompte suivant :

97 = 10 pts, 96 = 8 pts, 95 = 6 pts / 94 = 4 pts / 93 = 2 pts

### **Article 10 bis : Coupe de France**

Lors de certains championnats prestigieux se tenant en France, (par exemple championnats européens ou nationaux) si ces expositions n'ont pas été retenues pour abriter le Championnat de France du CFPPC, il est possible sur la base d'un accord majoritaire du CA du CFPPC qu'une Coupe de France par année soit accordée.

Titres pour Pékin et Cochin, pour :

- lauréat mâle;
- Vice lauréat mâle (si plus de 15 coqs);
- lauréat femelle;

- Vice lauréat femelle (si plus de 20 poules).

Il sera également possible dans les mêmes conditions, d'attribuer un titre de meilleur sujets étranger mâle et meilleur sujet femelle pour chacune des deux races Pékin et Cochin.

## **Article 11 : Récompenses**

Le CFPPC demande au club organisateur/hébergeur du championnat une participation aux récompenses.

Pour les championnats régionaux, les prix et récompenses seront intégralement à la charge du club organisateur (à l'exception d'éventuels flots ou remise de diplômes portant le logo du club).

Pour le championnat de France et une éventuelle Coupe de France, une participation au moins partielle est demandée. La forme exacte de cette participation est à négocier entre le Bureau du CFPPC et les organisateurs de l'exposition.

Sous réserve des spécificités liées au Championnat et à la Coupe de France, les titres sont accessibles à tous les propriétaires de sujets mais les récompenses du club (sauf dérogation du président du CFPPC) ne seront remises qu'aux membres de l'association CFPPC, du club organisateur hébergeant l'exposition.

*cf. la liste actualisée des récompenses, en annexe.*

## **Article 12 : Stand du club Français des Poules Pékin et Cochin**

Lors des championnats de France, les organisateurs de l'exposition proposeront gratuitement au CFPPC un espace permettant d'installer un stand lors de l'exposition hébergeant le championnat.

Les dimensions souhaitées pour l'installation d'un stand sont de 4m x 2m.

Il sera demandé à la société organisatrice de fournir dans la mesure du possible :

- une table;
- 4 chaises;
- l'accès gracieux à une prise électrique;
- l'usage d'une surface murale permettant la fixation de banderoles et posters (ou support mobile adapté).

## **Article 13 : Délogement des animaux**

Les exposants dont la distance de retour est supérieure à 300 km devront pouvoir déloger leurs animaux dès 16 h. Cela afin de leur faciliter un retour dans de bonnes conditions.

## **Article 14 : Manquement et compléments au règlement des championnats du CFPPC**

Tout manquement signalé au règlement des championnats de CFPPC engendrera un rejet de toute nouvelle demande de championnat pour une durée minimale de 3 ans.

Pour tout autre cas non prévu à le présent règlement, le Président du CFPPC ou le responsable des championnats du CFPPC seront contactés pour avis.

*Pour le Bureau, le Président : Pierre FRESSY*



## **Annexe 1**

### **liste des récompenses lors des championnats**

*mise à jour le 20.06.2015*

#### **I - Championnat de France**

Tous les récipiendaires reçoivent un diplôme portant le logo du club, signé du président du CFPPC ou de son représentant.

Selon le titre obtenu ils reçoivent également :

- Champion de France toutes catégories (mâle ou femelle);
  - ▶ **Une coupe métallique de prestige** remise en jeu chaque année.  
Le récipiendaire en aura la garde durant un an et s'engage à la rapporter lors du championnat suivant. Chaque lauréat aura la possibilité de graver son nom ainsi que l'année d'obtention sur le socle de la coupe.  
La coupe pourra devenir la propriété d'un lauréat l'ayant obtenue trois fois de façon consécutive ou non.
  - ▶ **une plaque métallique** vissable **grand format**
- Champions par catégorie : les coloris unis, les coloris à dessin, les frisés (*mâle ou femelle*)
  - ▶ **Une médaille d'or avec ruban** qui sera passé au cou du lauréat lors de la séance de remise des récompenses;
  - ▶ **une plaque métallique** vissable **moyen format**



- Meilleurs sujets par coloris (lisse ou frisé, mâle ou femelle) et coup de cœur du Jury
  - ▶ **Une médaille d'argent avec ruban** qui sera passé au cou du lauréat lors de la séance de remise des récompenses.
  - ▶ **une plaque métallique vissable petit format**
- Meilleur trio / parquet / volière
  - ▶ **Une médaille d'or avec ruban** qui sera passé au cou du lauréat lors de la séance de remise des récompenses;
  - ▶ une plaque métallique vissable moyen format
- Champion et vice d'élevage (modalités ci-dessous)
  - ▶ **Une médaille d'or (champion), d'argent (vice champion) avec ruban** qui sera passé au cou du lauréat lors de la séance de remise des récompenses;
  - ▶ une plaque métallique vissable moyen format
- meilleur éleveur junior  
**Une médaille de bronze avec ruban** qui sera passé au cou du lauréat lors de la séance de remise des récompenses.

En fonction de la collaboration avec d'éventuels sponsors, des **bons d'achats** pourront aussi éventuellement venir compléter cette liste

## II - Championnats régionaux et Coupe de France

Tous les récipiendaires reçoivent un diplôme portant le logo du club, signé du Président du CFPPC ou de son représentant.

Selon le titre obtenu, ils pourront aussi éventuellement recevoir une récompense dont la nature sera arrêtée en collaboration entre le Bureau du CFPPC et les organisateurs de l'exposition.

*Pour le Bureau du CFPPC, Le Président : Pierre FRESSY*

